

SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS PAR LES ÉCOLES SECONDAIRES

Nom de l'école	1 ^{er} cycle *	2 ^e cycle *	ADAPTATION SCOLAIRE [▲]			Classes et services spécialisés en adaptation scolaire ⚙️	Services complémentaires ⭐	Serv. d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française 📖
			CC1 ✨	CC2 ✨	C2C 🔄			
De la Haute-Ville	①	②	✨	✨	🔄	⚙️	⭐	📖
Jean-Jacques-Bertrand	①	②	✨	✨	🔄	⚙️	⭐	📖
Joseph-Hermas-Leclerc		②			🔄	⚙️	⭐	📖
L'Envolée	①		✨	✨		⚙️	⭐	📖
Massey-Vanier	①	②	✨	✨	🔄	⚙️	⭐	📖
Mgr-Desranleau	①						⭐	📖
Wilfrid-Léger	①	②	✨	✨	🔄	⚙️	⭐	📖

▲ Sous réserve de la capacité d'accueil de l'école. La politique sur l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage prévoit les modalités de regroupement de ces élèves. L'ouverture ou la fermeture d'une classe est en lien avec les règles de formation des groupes.

* L'enseignement secondaire s'organise sur deux cycles : le premier s'étend sur deux années scolaires (1^{re} et 2^e secondaire); le deuxième s'étend sur trois années scolaires (3^e, 4^e et 5^e secondaire).

✨ CC1 : cheminement continu 1 (élève de 12 ou 13 ans ayant deux années de retard académique)

✨ CC2 : cheminement continu 2 (élève de 13 ou 14 ans ayant deux années de retard académique)

🔄 C2C : cheminement continu en consolidation (élève de 14 ans ayant deux années de retard académique et ayant réussi sa première année du secondaire)

⚙️ La politique sur l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage prévoit les modalités de regroupement de ces élèves. L'ouverture ou la fermeture d'une classe est en lien avec les règles de formation des groupes.